

ANNEXE A L'ARRETE DDTM/SEBF/2023-007

PROGRAMME D'ACTIONS AGRICOLES

LES ACTIONS DE L'ANIMATION

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE	Données initiales	2023
Rencontre annuelle des exploitants agricoles représentant 80 % de la SAU pour échanger et alimenter l'observatoire des pratiques agricoles		
Suivi de la flore adventice sur 120 parcelles		
Organisation de 2 à 3 rencontres collectives annuelles pour se former/échanger sur les itinéraires techniques durables		
Accompagnement individuel pour des projets agricoles en lien avec la qualité de l'eau (agricole et hydraulique)		
Envoi des résultats de qualité d'eau aux agriculteurs et aux organismes agricoles (2 lettres d'informations par an)		
ACCOMPAGNEMENT FINANCIER		
Initier une étude technico-économique pour rémunérer les systèmes agricoles qui fonctionnent avec peu de phytos		
Mise en place d'un dispositif financier pour MAEC/PSE herbe et polyculture		
ETUDES		
Finalisation de l'étude sur l'origine de l'AMPA, diffusion des résultats et proposition pour une poursuite d'étude		

LES ACTIONS DANS LES FERMES

ACTIONS ATTENDUES	ACTIONS A FAVORISER
	<i>Introduire une combinaison de leviers techniques dans les systèmes de cultures afin de créer des conditions défavorables au développement des adventices. Ci-dessous, deux exemples de leviers agronomiques.</i>
Mise en place de stratégies pour agir sur le stock semencier dans le sol, limiter le développement des bioagresseurs	Développer le désherbage mécanique sur maïs et betterave
	% SAU AAC maïs/betterave désherbé mécaniquement : xx %
	Décalage des dates de semis des céréales d'automne
	% SAU AAC céréales d'automne semés après le 15/10: xx%
Enherber et ne pas traiter le pourtour des bétoures dans les parcelles et prévenir le SERPN en cas de nouvel effondrement	Enherber les thalwegs, freiner l'eau en mettant en place des aménagements type haies, noues, fascines, réhabiliter les mares



LES ACTIONS DES ORGANISMES AGRICOLES

ACTIONS ATTENDUES
Collaboration entre le SERPN et - les organismes de conseil : la Chambre d'agriculture, le CETA, le CERFrance, les CIVAMs, BeN, etc. - les organismes de vente de produits agricoles : NatUp, LePicard, Isagri etc. - les autres organismes présents sur le territoire pour récolter les données nécessaires au calcul des indicateurs et accompagner techniquement chaque adhérent/client du BAC à l'atteinte des résultats
Nombre d'organismes engagés par une convention* avec le SERPN :
Nombre d'agriculteurs accompagnés :
Surface du territoire représentée :

ANNEXE : PROGRAMME D'ACTIONS DES COLLECTIVITÉS

VOLET ANIMATION

ACTIONS ATTENDUES	Données initiales	2023
Réponse aux sollicitations pour une assistance technique aux communes (nb de collectivités)		
Organiser une journée d'échanges avec les élus (cimetières, gestion des eaux pluviales, urbaines, usées)		

LES ACTIONS DANS LES COMMUNES

ACTIONS ATTENDUES	ACTIONS A FAVORISER
Enherber le pourtour des bétoures dans les parcelles et prévenir le SERPN en cas de nouvel effondrement	100 % des communes engagées à transmettre la Charte aux futurs aménageurs
Porter et soutenir à l'échelle intercommunale les préconisations à intégrer dans le PLUi	



OBJECTIFS DE RÉSULTAT DANS LES FERMES



RÉSULTATS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU AU CAPTAGE

RÉSULTATS ATTENDUS	Données initiales	Camagne 2023
Réduire de 25 % l'IFT herbicides à l'échelle de l'AAC Participation : > 80% de la SAU du BAC	IFT herbicides 2021 NC	
	xx % soit xx exploitations agricoles	
Enherbement de 10 bétaires + 100 % des nouvelles bétaires dans les terres arables	X bétaires dont x à enherber	
100 % des surfaces agricoles couvertes en hiver sans travail du sol (broyage fauche etc.)	NC	
Réalisation de 75% des aménagements préconisés par le BE pour protéger les axes de ruissellement	40 %	

IMPACTS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU	Données initiales (2021)	2023
Aucune concentration de molécules supérieure au seuil de risque (> 0,075 µg/l)		
Aucune molécule dépassant sa classe (µg/l)		
Pas de dépassement de 0,375 µg/l pour la somme des molécules		
Réduire de 50 % le nombre de pics de turbidité > 10 NTU		
Réduire de 50 % l'intensité max des pics de turbidité (NTU)		



OBJECTIFS DE RÉSULTATS DANS LES COMMUNES



RÉSULTATS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU AU CAPTAGE

RÉSULTATS ATTENDUS	Données initiales	2023
50 % du territoire couvert par un schéma de gestion des eaux pluviales		
100 % des bâtiments public ayant un raccordement conforme à l'assainissement coll ou à un ANC		
100 % des bétaires protégées		
75% des axes de ruissellement protégés		
Maintien de 100 % des infrastructures paysagères (mares, noues, talus, haies*) sur le foncier public		

IMPACTS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU	Données initiales (2021)	2023
Aucun dépassement des limites de qualité pour les molécules d'origine NA		